Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260416-DE04709042026-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	**29**	**29**

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

Date de convocation
3 avril 2026

Date d'affichage
3 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois d'avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, Mme COCGUEN, M. BIHEL, M. NOGE, Mme CHARNEAU, Mme LE COTTON, M. PRIGENT, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LOLLIERIC, M. STEPHAN, Mme LOYER, M. MONJARET, M. YAHIA, Mme GREZARD, M. HATTON, M. COLLET, Mme LE LIARD, Mme EUZEN, M. BATARD, M. CHEVALIER, Mme GUILCHER, M. LAQUERRE.

Pouvoirs :
Mme LE FOLL à XXX, M. SAVINIEN à M. LE LAY, Mme CRENN à Mme COCGUEN, Mme DRUILLENEC à Mme BOTCAZOU, M. BERTHILLOT à M. NOGE, Mme LE GOUX à M. BATARD

Absents :

Secrétaires de séance :

Délibération n° 2026-047| Avenants au marché de travaux de la salle de Kergré

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la construction de la salle de Kergré – équipement multifonctions à vocation culturelle – il avait accepté les marchés de travaux faisant l'objet de dix-huit lots, par délibération du 25 avril 2024 et faisant l'objet de trois lots par délibération du 15 juillet 2024.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de conclure des avenants pour plusieurs lots, à savoir :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260416-DE04709042026-DE

- Lot 15 : électricité (avenant n°3)

Titulaire du lot	**Le Bohec Armor Électricité**
Montant initial du marché	284 628,62€ HT
Montant après avenants n°1 et 2	326 916,14 € HT
Modification du marché	• **Alarme : installation d'un voyant lumineux dans le hall d'entrée principal, visible depuis l'extérieur.** Ce dispositif permettra de signaler clairement la mise sous alarme et la désactivation de celle-ci. L'objectif est de limiter les erreurs de manipulation de l'alarme (déclenchement inutile d'astreinte) => 384 € HT • **Gâches électriques : mise en place de gâches électriques sur les portes d'accès aux gradins depuis l'étage**. Le système initialement prévu (barillets mécaniques) ne garantit pas un niveau de sécurité satisfaisant lorsque les gradins sont en position fermée, car il nécessite une intervention humaine. Les barillets existants seront repositionnés sur les portes de l'étage => 723,84 € HT
Montant avenant n°3	**1 107,84 € HT**
Nouveau montant du marché	328 024,78 € HT
Pourcentage d'écart avenants n°1, 2 et 3 avec le marché initial	**+ 15,1973%**
Pourcentage d'écart avenant n°3 uniquement	+ 0,34%

- Lot 17 : équipements scéniques (avenant n°1)

Titulaire du lot	**Groupement Audiolite - Mécascénic**
Montant initial du marché	393 268 € HT (répartition Audiolite 197 000 € / Mécascénic 196 268 €)
Modification du marché	**Installation de matériels audio utilisables depuis le plateau de scène** (micros et système audio simplifié). Ce dispositif permettra une utilisation simple de la sonorisation sans devoir accéder à la régie. Il facilitera les usages courants (fêtes privées, petites manifestations...) et garantit une compatibilité totale avec l'installation audio existante. Il permettra également l'utilisation du vidéoprojecteur avec une diffusion sonore de qualité. Ce dispositif sera autonome et ne nécessitera aucune intervention sur les équipements depuis la régie.
Montant avenant n°1	**6 363,34 € HT**
Nouveau montant du marché	399 631,34 € HT (nouvelle répartition Audiolite 203 363,34 € / Mécascénic 196 268 €)
Pourcentage d'écart avenant n°1	**+ 1,62%**

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260416-DE04709042026-DE

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les propositions d'avenants aux marchés de travaux,

Vu l'avis favorable de la commission des marchés du 9 avril 2026,

Après en avoir délibéré,

Majoritairement [ont voté contre : M. BATARD, M. LAQUERRE, M. CHEVALIER ; se sont abstenues : Mme LE GOUX et Mme GUILCHER]

Accepte les propositions d'avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction de la salle de Kergré – équipement multifonctions à vocation culturelle – comme exposé ci-avant,

Décide la passation de ces avenants,

Autorise Monsieur le Maire à signer lesdits avenants, ainsi que toutes les pièces relatives à ceux-ci.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST

Les secrétaires de séance,

Mme GREZARD

M. CHEVALIER

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260416-DE04709042026-DE